



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RAPPORT du JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Session 2008

Ce rapport du jury 2008 pour le concours de recrutement de professeurs des écoles est rédigé à l'attention des candidats afin de leur permettre de mieux préparer et appréhender les épreuves soumises à leur rédaction, ainsi que celles de l'oral lors du concours.

Ils pourront prendre la mesure des difficultés, des erreurs mais aussi des attentes remontées par les correcteurs.

Bonne préparation !

Répartition académique des postes offerts au concours

- concours externe : **96 (*)**
- concours externe spécial (langues régionales) : **1**
- Troisième concours : **3**
- second concours interne : **40**
- cycle préparatoire au second concours interne : **14**

- Externe privé : **8**

(*) à l'issue du concours, en délibération de jury : décision de report de 6 postes non pourvus du 2nd concours interne sur le concours externe.

Concours	Postes attribués	Inscrits	Absents	Présents	Admissibles	ADMIS
Externe public	96 (*)	471	150	321	145	102 (*)
Externe LR	1	4	2	2	1	1
2 nd interne	40	99	24	75	34	34
3eme concours	3	48	20	28	8	3
Totaux	140	622	196	426	188	140

Externe privé	8	16	4	12	3	3
----------------------	----------	----	---	-----------	----------	----------

Totaux	148	638	200	438	191	143
---------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

LES EPREUVES ECRITES

Histoire géographique

Il est absolument indispensable de traiter **toutes** les questions : les candidats doivent se rappeler qu'une note **inférieure ou égale à 5 est éliminatoire** et qu'une réussite aux épreuves nécessite une préparation !

Prendre quelques minutes à lire attentivement le sujet est aussi indispensable : présenter un bilan ne correspond pas à détailler ni des causes ni le déroulement d'un fait, mais nécessite d'en analyser les résultats et les conséquences ; de plus, la Première Guerre mondiale n'est pas la Seconde !

Pour la première partie de l'épreuve majeure, (épreuve mineure de sciences), les correcteurs attendent des candidats des **connaissances simples**, (niveau collège !), présentées selon un **plan ordonné** en respectant **l'orthographe, la ponctuation, l'usage correct des majuscules et en proscrivant les abréviations**. Les points de suspension et "etc" qui invitent le correcteur à compléter lui-même la réponse ne sont pas acceptables. C'est au candidat de démontrer la qualité de ses connaissances et ainsi de se démarquer des autres concurrents.

Pour la deuxième partie de l'épreuve majeure, il n'est pas nécessaire de perdre du temps à présenter les documents en recopiant simplement la liste de présentation, mais il faut **analyser leur contenu, en regroupant ces documents par thème et en faire une synthèse**, c'est-à-dire en faire une étude scientifique et non une paraphrase ou une simple description. Il est inquiétant de constater l'incapacité d'un nombre considérable de candidats à lire le titre des documents, ce qui leur éviterait des contre-sens, au-delà d'une méconnaissance élémentaire de la chronologie.

A côté d'excellents devoirs, les correcteurs ont souvent remarqué une méconnaissance élémentaire des questions posées révélant de profondes lacunes de **culture générale**, de raisonnement et d'argumentation, mais surtout **une absence généralisée de préparation**. Le niveau de nombreuses copies témoigne malheureusement d'un amateurisme peu compatible avec les épreuves d'un concours.

La Géographie, comme l'Histoire, utilise des notions précises qu'il faut maîtriser pour éviter le hors sujet ; ainsi, la notion de périphérie n'est pas celle de frontière. Il ne faut pas plus confondre géographie de l'Union européenne et histoire des élargissements de la CEE puis de l'UE.

En géographie, quelques **localisations dans l'espace et des explications** sont obligatoires. En histoire, les confusions chronologiques sont très graves !

Les correcteurs attendent des candidats, lors de la questions de didactique, **des références précises aux instructions officielles**, le niveau de classe choisi, une présentation des objectifs et des compétences. Une sélection (justifiée) de un à trois documents du dossier doit être réalisée ; ils ne peuvent absolument pas être tous étudiés et sont, quelquefois, inabordables avec des enfants du primaire.

Les candidats doivent connaître parfaitement les instructions officielles, **avoir préparé les différentes questions au concours** (l'usage des manuels de collège est largement suffisant) et posséder quelques repères géographiques et chronologiques **élémentaires** (cf ceux, par exemple, du DNB en 3ème !).

Epreuves de sciences et de technologie

L'épreuve : bulletin officiel n° 21 du 26 mai 2005

L'épreuve doit permettre de vérifier chez le candidat :

1. La **maîtrise des connaissances** et des **notions** nécessaires pour enseigner à l'école primaire.
2. La **capacité à comprendre, analyser et exploiter des documents** en faisant preuve d'esprit de synthèse pour prendre en compte, d'une part, les éléments d'une démarche d'investigation et d'esprit critique, d'autre part, le caractère rationnel d'une argumentation à destination des élèves.
3. **L'aptitude à amener les élèves à s'approprier les savoirs scientifiques** et/ou technologiques, les savoir-faire, les connaissances et les repères culturels prévus par les programmes, le socle commun et les "fiches connaissances".

Le sujet :

Il comprend :

En composante majeure : (2 parties)

- Une épreuve de connaissances sur l'énergie et les plantes à fleurs.
- Une autre qui combine des notions scientifiques et une approche plus didactique organisée en deux étapes :
 - La première concerne une analyse critique de documents sur la digestion.
 - La seconde engage dans l'exploitation des documents sur le thème de la digestion et, dans la mise en œuvre d'une démarche d'investigation.

En composante mineure :

- Une épreuve de connaissances identique à celle de la majeure.

Les résultats :

Nombre de candidats ayant composés par dominantes :

Dominante	Majeure	Mineure
Nombre de candidats ayant composés :	226	208
Externe public	162	160
2 nd Interne	45	32
3 ^{ème} concours	13	14
Externe privé	6	2

Moyenne des notes obtenues	"Majeure"/14	"Majeure"/20	"Mineure"/6	"Mineure"/20
Externe public	5.29	7.60	0.826	2.80
2 nd Interne	5.13	7.30	0.668	2.20
3 ^{ème} concours	3.42	4.90	0.384	1.30
Externe privé	4.71	6.70	0	0

Résultats – Notes	%	Majeure :			
		Ext PU	2 nd Int	3 ^{eme} con	Ext Pr
Total	226	162	45	13	6

supérieures à 10 inclus	3%	8	1	0	0
entre 8 inclus et 10 non inclus	9%	17	3	0	0
de 5 non inclus à 8 non inclus	33%	55	16	2	2
Moins de 5 inclus	54%	82	25	11	4

Résultats - Notes	%	Mineure :			
		Ext PU	2 nd Int	3 ^{eme} con	Ext Pr
Total	208	160	32	14	2
supérieures à 3 inclus	3%	6	1	0	0
entre 3 non inclus et 2 inclus	6%	11	1	0	0
Moins de 2 non inclus	91%	143	30	14	2

• **Constats relatifs aux réponses des candidats**

Un manque de préparation paraît évident.

20% des candidats devraient être éliminés faute d'obtenir plus de 05/20 dans l'une des composantes ou en additionnant les notes des deux composantes.

Le niveau de connaissances générales est très faible. Les concepts à manipuler ne sont pas maîtrisés. Les réponses attendues ne sont pas formulées et celles qui sont données sont souvent fausses.

Les concepts d'ordre didactique et pédagogique paraissent avoir été travaillés mais de nombreux candidats ne voient pas comment les mettre en œuvre.

Les obstacles :

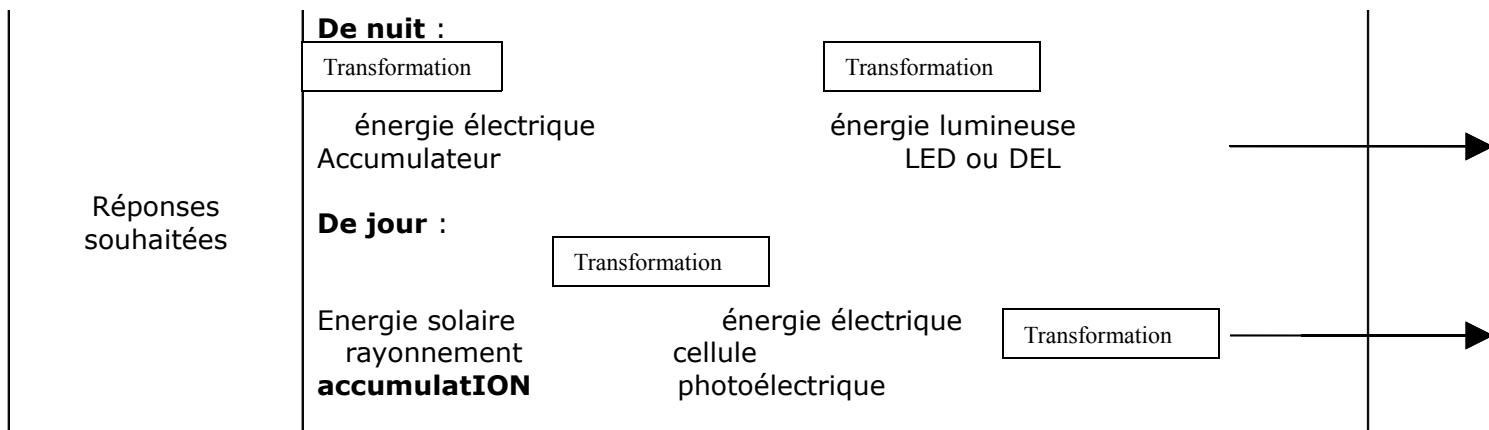
- Difficultés à analyser et interpréter les documents proposés.
- Manque de connaissances.
- Mauvaise lecture et prise en compte des consignes.
- Manque de maîtrise d'un vocabulaire adapté.
- Tendance au hors sujet ou à la contradiction à cause d'un excès d'informations.
- Tendance à expliquer la démarche d'investigation au lieu de la mettre en œuvre dans le cadre d'une séance concrète.

• **Constats relatifs au programme et exigences du concours :**

Analyse et propositions :

○ **Le fonds :**

Première partie : Question 1 :	
Il s'agit d'expliquer le fonctionnement de la lanterne en retrouvant les deux chaînes de transformations énergétique de jour et de nuit.	
Remarques	La question est claire et sans équivoque. Elle aurait pu être scindée en plusieurs parties d'où la nécessité de bien lire la totalité du texte et de relever toutes les facettes des réponses à apporter sans pour autant faire du déballage de connaissances.
Attentes du jury	Il attend nécessairement un schéma fléché quand on demande une chaîne. L'explication qui accompagne le schéma sera donc succincte et le vocabulaire précis.



Première partie : Question 2 :

Indiquer les compositions possibles des nuages ainsi que les phénomènes qui interviennent dans sa formation.	
Remarques	Comprendre qu'on pense aux différents états de la matière et les décrire.
Attentes du jury	Ne pas oublier les combinaisons possibles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Evaporation de l'eau liquide. ○ Convection de l'eau (vapeur). ○ Condensation liquide de la vapeur d'eau.
Première partie : Question 2	
Expliquer comment se reproduisent les plantes à fleurs.	
Remarques	La question est imprécise compte tenue des attentes. Cependant,
Attentes du jury	le concept de reproduction s'évoque nécessairement à travers un cycle avec des étapes bien identifiées, une légende simple et un vocabulaire spécifique.
Réponses souhaitées	Le point de départ : une fleur. Indication de la composition de l'appareil reproducteur. Indication du mécanisme de la reproduction.

Deuxième partie : Question 1

Analyse critique des documents. Commenter leur complémentarité. Schématiser les phases de la digestion.	
Attentes du jury	Etablir un ensemble de constats des points forts et faibles des documents. Commenter l'intérêt scientifique s'il existe. Indiquer s'il peut être exploité en classe, à quelle condition, pour quel niveau.
Réponses souhaitées	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appréciation du schéma, du lexique et de la valeur scientifique du contenu. ○ Relever les manques, les absences : rôle digestif chimique de la salive et des sucs. ○ Présence des reins !!! Les documents B et C complètent les connaissances scientifiques sur le plan des phénomènes d'absorption. Le schéma à proposer ne doit pas être uniquement une explication. Il doit restituer les connaissances clés : actions mécanique, chimique, éléments d'anatomie ...
Question : 2	
Expliquer les modifications physiques et chimiques qui interviennent lors des étapes de la digestion.	
Attentes du jury	Un tableau récapitulatif montrerait un esprit de synthèse.
Réponses souhaitées	Informations sur les organes, les sucs digestifs, les enzymes ... Notion de dissolution, diffusion, hydrolyse, association à des transporteurs, ...absorption.
Question 3	
Comparer des démarches scientifiques mises en œuvre par des chercheurs pour mettre en relief la manière dont elles participent à la construction du concept de digestion.	
Attentes du jury	Eviter de paraphraser le texte.
Réponses souhaitées	Cas 1 : On teste une hypothèse pour mettre en évidence la

	<p>dissolution des aliments par un suc.</p> <p>Cas 2 : La démarche expérimentale conduit à mettre en évidence le rôle du suc gastrique sur la chair de bœuf.</p> <p>Cas 3 : L'expérience in vivo met en évidence la durée du transit dans le tube digestif et une digestion autre que mécanique.</p>
--	--

Question 4

Indiquer un problème scientifique pour le cycle III, présenter une situation d'entrée possible et exposer quelques éléments d'une démarche d'investigation sur le thème de la digestion.

Attentes du jury	<p>Situer la proposition par rapport aux programmes. La précision des objectifs est alors nécessaire.</p> <p>Rester dans le sujet : Etude du corps humain et éducation à la santé ; fonction de nutrition. Approche de la digestion.</p> <p>La situation d'entrée ne peut être imposée par le maître. Il s'agit de provoquer l'opportunité du questionnement ou de la saisir dans le contexte de la vie quotidienne.</p> <p>Le problème s'exprime par une question. Elle émane des élèves.</p> <p>La démarche d'investigation s'organise autour de phases précises à connaître.</p>
Réponses souhaitées	<p>Proposer une situation d'apprentissage en indiquant pour plus de cohérence :</p> <p>Un titre de séance.</p> <p>La situation d'entrée.</p> <p>Les objectifs poursuivis.</p> <p>Les connaissances préalables pour les élèves.</p> <p>La question problème traitée.</p> <p>La situation d'investigation : émergence de représentation, hypothèses, la solution retenue pour effectuer la recherche, la solution pour parvenir à valider ou invalider les résultats.</p>
	<p>La trace écrite qui correspond en fait à la question 5.</p>

Question 5	<p>La connaissance doit être formulée de façon déclarative. Il s'agit de dire ce que les enfants devront savoir.</p> <p>Elle doit correspondre aux notions abordées au cours de la séance.</p>
------------	--

- **La forme**

<p>Conseils Généraux</p> <p>Avant l'épreuve</p>	<p>Faire des fiches sur les notions. Apprendre les schémas et le vocabulaire spécifique. Se donner les moyens d'assister à des séances en classe avec un maître chevronné.</p>
<p>Conseils Généraux</p> <p>Pendant l'épreuve</p>	<p>Bien lire les consignes. Soigner la présentation.</p> <p>Faire preuve de rigueur et de méthode :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer des schémas propres et bien annotés. ○ Bien séparer les réponses à chaque question. ○ Indiquer clairement le numéro des questions. ○ Numérotter correctement les pages. <p>Veiller à la qualité de l'orthographe et de l'expression. Eviter les généralisations excessives qui peuvent entraîner des erreurs. Analyser les questions pour repérer ce en quoi elles peuvent être complémentaires. Ne pas hésiter à utiliser les documents proposés dans le sujet, à les adapter le cas échéant au niveau des enfants pour construire la séance. Utiliser une règle et une gomme. Faire preuve de vigilance lors de l'utilisation de l'effaceur.</p>
<p>Bibliographie Sitographie</p>	<p>www.meteo.fr Ouvrages de biologie et de physique, techno des classes de 1^{ère} et de 2^{nde} R. Tavernier, Enseigner les sciences, BORDAS, 2005</p>

Compte rendu élaboré par M. L. LOUISOR – CPD pour l'EDD
Avec le concours des membres du jury de correction et de l'expert désigné.

FRANÇAIS

RECOMMANDATIONS GENERALES

- Faire une lecture préalable du texte officiel présentant le concours et s'y préparer
- Connaître les programmes scolaires en vigueur (pour les 3 cycles)
- S'informer sur les missions primordiales de l'École, sur les grandes questions de l'Education, sur l'évolution des courants pédagogiques
- Savoir lire une référence bibliographique (titre, auteur, éditeur, collection...)
- Bien lire les textes et documents fournis, les consignes ou questions posées
- S'attacher à soigner son écriture et la présentation des copies
- Utiliser un vocabulaire et une syntaxe de qualité
- Bien gérer son temps, pour traiter toutes les parties de l'épreuve

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1^{ère} partie : Synthèse

La rédaction d'une synthèse exige le respect de contraintes méthodologiques :

Introduction : elle doit comporter trois éléments :

- Le thème général : annoncé par une présentation des textes, les rapprochant ou les opposant (déjà à ce niveau de la rédaction)
- La problématique : qui était posée dans la consigne (d'où la nécessité de bien lire les consignes !)
- Le plan du développement : comment le candidat va traiter le sujet

Développement :

- respecter le plan annoncé dans l'introduction
- dégager, ordonner et lier les différentes idées : en mettant en évidence les convergences et oppositions, en utilisant des liens logiques, en rappelant les noms des auteurs
- ne pas résumer les textes, mais les confronter selon une structure cohérente
- ne pas inscrire d'interprétations ou appréciations personnelles
- éviter trop de citations ou reprises textuelles
- marquer les différentes parties de la rédaction (paragrapes, alinéas...)

Conclusion : non obligatoire mais fortement recommandée, car elle permet de :

- répondre à la problématique posée dans l'introduction
- élargir le thème d'étude, en se référant aux I.O., ou aux recherches en cours, ou autres faits d'actualité sur le sujet

Il n'est pas vain de rappeler toute l'importance de soigner l'écriture, l'orthographe, la syntaxe et la présentation de sa copie : les correcteurs n'y sont pas insensibles !

2^{ème} partie : Grammaire

(« *Etude de la langue* » serait le terme le plus approprié pour cette partie!)

Les meilleurs candidats ont organisé leur analyse des groupes nominaux en tableau_à double entrée, dégagant avec justesse les natures et fonctions.

La formation des mots a été correctement explicitée, en distinguant : préfixe, radical (ou racine, ou base) et suffixe, en indiquant que *se méprendre* est un verbe pronominal.

L'emploi du mot squelette a été expliqué comme le choix d'une métaphore. Le lexique a été riche et varié pour en parler, avec des commentaires sur cet emploi.

Pour une large majorité de candidats, nous faisons le constat affligeant d'une grande méconnaissance des bases de la grammaire française. Aussi, nous recommandons vivement aux futurs candidats de revisiter de manière approfondie les fondamentaux de ce qui constitue *l'Etude de la langue* (grammaire, conjugaison, orthographe et vocabulaire).

3^{ème} partie : Question complémentaire

Compétences de lecture : la consigne donnait des orientations pour étayer les propos (un des textes de la synthèse et le document support de cette partie), mais peu de candidats s'y sont référés, optant pour un catalogue de compétences générales de lecture. Les plus performants ont ciblé avec pertinence les compétences spécifiques de lecture, en cohérence avec les documents proposés.

Dispositif pédagogique : peu de candidats ont perçu le dispositif mis en œuvre et répondu à la question posée. Ils n'ont pas pris appui sur les documents référencés. Les meilleurs candidats ont fait preuve d'une capacité à analyser et à expliquer un dispositif pédagogique, avec des commentaires pour chaque question posée à l'élève, et démontrant ce qu'il apporte aux élèves.

Caractéristiques des textes documentaires : dans l'ensemble, la question a été partiellement traitée (pas de proposition de séance de lecture). Des contresens ont été relevés. Très peu de retour sur les quatre textes présentés pour la synthèse, comme le demandait la consigne. Les meilleurs candidats ont bien distingué textes documentaires et textes littéraires, ont fait des propositions de bonne facture pour la lecture en classe.

Marie-France ANATOLE

Inspectrice de l'Education Nationale

EPREUVE DE MATHÉMATIQUES

L'épreuve de mathématiques du concours externe et troisième concours comportait trois exercices qui ne devaient pas *a priori* poser trop de difficultés aux candidats car les notions abordées semblaient classiques et simples.

L'étude des notes obtenues par les candidats conduit aux éléments statistiques suivants :

- Concours externe :
 - Moyenne des copies corrigées : 10,25
 - 50% des copies obtiennent une note supérieure ou égale à 10.
 - 11% des copies obtiennent une note éliminatoire inférieure ou égale à 5.

- Troisième concours :
 - Moyenne des copies corrigées : 9,67
 - 50% des copies obtiennent une note supérieure ou égale à 10.
 - 20% des copies obtiennent une note éliminatoire inférieure ou égale à 5.

Comme toujours il faut signaler un nombre de copies qui comportent des fautes d'orthographe inadmissibles et un développement des réponses trop important et peu rigoureux. En général les correcteurs attendent des réponses concises et précises.

Du point de vue mathématiques :

Exercice n°1 :

Exercice très calculatoire qui est, lorsqu'il est traité, assez bien réussi. L'enchaînement des questions ne posait pas de difficultés particulières et les candidats ont assez bien respecté les unités dans les réponses formulées.

Exercice n°2 comporte deux parties qui pour les candidats n'avaient pas le même niveau de difficulté.

- La première partie a été relativement bien comprise et traitée. Néanmoins la question N°5 a été traitée sans mettre en évidence de façon explicite le point de départ du tracé ce qui influence le nombre de changement de direction et donc le temps du traçage (point sommet de la figure ou pas)
- La seconde partie (analyse de travaux d'élèves) a été moins bien traitée car de nombreux candidats n'ont pas su reconnaître la notion de proportionnalité mise en jeu dans le problème. Le niveau de la classe a été peut-être pour certain source de confusion et a orienté vers la réponse (fausse) de multiplication.

Pour la question N°2 il est possible de répondre sans un très grand développement en synthétisant les résultats demandés sous forme de tableau. Chaque année le jury est amené à formuler une telle remarque qui s'applique aussi à l'exercice suivant.

Exercice n°3 :

- La première partie témoigne de carences et d'insuffisances de la part d'un certain nombre de candidats qui ne savent pas analyser des configurations et/ ou rédiger des démonstrations. La géométrie est toujours dans cette épreuve une difficulté pour un grand nombre de candidats.
- Lorsque la question complémentaire est traitée, elle l'est correctement.

Alain Giron

Inspecteur de l'Education Nationale - Doyen

EPREUVES D'ADMISSION

LES ORAUX :

- Option LITTERATURE

Quelques remarques concernant les épreuves orales à l'attention des futurs candidats qui prennent l'option littérature :

- 1 - évitez de récupérer sur internet des synthèses toutes faites avec des aspects qui ne sont pas maîtrisés par exemple la mise en réseau d'ouvrages non connus.
- 2 - soignez la présentation des extraits qui sont présentés au jury.
- 3 - prenez le temps de vous renseigner, de vous informer "au moins à minima" sur la littérature Guyanaise, de la Caraïbe et de l'Amérique du Sud.

- Option ARTS VISUELS

Synthèse des remarques de MM. Eric Blandin, Hervé Menou et Henri Bernard Catus.

Préparation des candidats :

Beaucoup ne semblent pas entraînés à produire des synthèses et se contentent d'une paraphrase des documents.

Ils doivent aussi veiller à la clarté de leurs propos, à l'aisance et à la justesse de l'expression, au vocabulaire...

Ils doivent être prêts à affronter un jury de trois personnes.

2 - Option Arts visuels

Le manque d'entraînement est là aussi flagrant.

Dans un concours, il s'agit de dépasser, de se surpasser; un certain « formatage » conduisant à des performances standard ne doit pas être perceptible.

Produire :

Le choix actuel d'une oeuvre que les candidats n'ont pas réalisé est rarement le fruit d'une véritable réflexion personnelle sur l'artiste, le mouvement, le style, la période... ; à l'opposé, certaines productions élaborées à partir de matériaux de récupération ne sont pas du meilleur goût !

Culture :

Un terrible manque de culture chez certains candidats : une candidate qui cite La Joconde n'en connaît ni l'auteur, ni l'époque...une autre ignore Beaubourg.

L'IUFM, les précisions concernant le concours doivent sensibiliser à la fréquentation des lieux de culture : musées, théâtres, cinémas.

- EDUCATION MUSICALE

Commission

Annie ROBINSON

Annette CHARLES-NICOLAS

Christian BONNAIRE

D'une manière générale, certains candidats n'ont pas une bonne perception de leur futur métier et plus précisément de l'intérêt que peut présenter l'éducation musicale à l'école qui est une discipline obligatoire.

Il faut tout de même déplorer pour bon nombre de candidats, une certaine tendance à la facilité notamment dans l'épreuve de reproduction vocale qui relève davantage d'un répertoire de comptines pour l'animation musicale en crèche que pour une véritable pratique du chant à l'école.

Au niveau de l'analyse, certains candidats ont su bien exploiter leur expérience de terrain ou celle vécue durant leur période de stage.

Toutefois, il serait intéressant au cours de leur préparation au concours, de mettre l'accent sur les enjeux ou les impacts de cette discipline qui est une véritable fondation : acquisition de compétences spécifiques et transversales.

Convaincre les candidats de la nécessité d'avoir une culture musicale générale personnelle et de s'intéresser aux musiques du monde précisément régionales et sur celles du continent américain.

- Epreuve d'Education Physique et Sportive

Le présent rapport développe des propos généraux dans un premier temps, puis commente chaque partie de l'épreuve en tenant compte des informations recueillies à l'issue de la session 2008. Les notes concernent la session 2008.

L'arrêté du 10 mai 2005 modifié fixe les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive du concours de recrutement des professeurs des écoles.

L'épreuve se déroule en 2 parties: une prestation physique choisie par le candidat entre danse et 1500m au moment de son inscription au concours et un entretien qui prend appui sur la pratique de cette activité.

Une note académique précise les contenus, modalités et barèmes des épreuves. Ce document est consultable sur le site de l'académie de Guyane.

L'organisation et la gestion de l'épreuve : (dates, lieux, déroulement) est départementale.

Tous les candidats aptes doivent fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'épreuve choisie: Danse ou 1500 m. L'attention des candidats est attirée sur la rédaction de ce CM qui doit indiquer précisément l'épreuve pour laquelle il n'y a pas de contre indication.

Les modalités de dispense pour la prestation physique sont clairement indiquées dans la note académique consultable sur le site du rectorat de Guyane.

Dispenses: les candidats handicapés, par un médecin agréé, et les candidates en état de grossesse ou en congé de maternité, par un médecin: les candidats (es) de ces 2 catégories obtiennent une note correspondant à la moyenne académique des notes attribuées pour la prestation physique. Les autres inaptes doivent produire un certificat médical de contre indication à la prestation physique choisie, établi par un médecin: ils obtiennent la note 0/20 pour la prestation physique. Un candidat dispensé prépare, pour l'entretien, un exposé qui s'appuie sur la pratique de l'activité choisie lors de son inscription, et sur les éléments qu'il est en mesure de dégager de cette pratique.

Sauf cas de dispense, l'absence ou le retard à l'une des parties de l'épreuve entraîne l'élimination du candidat. Par contre, un candidat qui se présente à la prestation physique mais n'a pu l'exécuter obtient la note zéro pour cette prestation.

En 2008, le nombre total de candidats admissibles est de 191. La moyenne obtenue à l'épreuve est de 9.06/20.

I – Activité physique au choix

▪ 1500 m.

Prestation.

Course de 1500m réalisée sur piste. Le temps effectué est noté sur 20 points selon un barème distinct pour les garçons et les filles.

Notes de la session 2008.

La moyenne des notes obtenues est de 8.79/20. La note la plus basse est: 0, la note la plus haute est: 19.5

Les meilleures notes sont obtenues par des candidats entraînés, en bonne condition physique et qui maîtrisent véritablement leur rythme de course.

Les notes moyennes concernent des candidats qui se sont entraînés mais aux qualités physiques

moyennes.

Les notes les plus basses sont obtenues souvent par des candidats mal préparés qui ont une allure de course très faible ou plus souvent par des candidats volontaires mais désavantagés par leur morphologie.

Exigences.

En fonction de la stratégie de course développée par le candidat, celui-ci doit être en mesure de la reproduire. Cette épreuve fait appel à des perceptions proprioceptives, de rythme, de cadence, d'appuis qui donnent la vitesse possible et à des sensations intéroceptives liées à la douleur, à l'essoufflement... C'est la relation de ces différents facteurs que le candidat doit prendre en compte. La régularité de course est une stratégie possible.

Recommandations.

Un entraînement régulier est conseillé.

Prévoir une tenue vestimentaire adaptée à l'épreuve.

▪ DANSE

Prestation.

C'est une prestation individuelle conçue dans le but d'être vue et jugée. Sa fonction est de communiquer sens et émotions. La chorégraphie, avec support sonore, a une durée de 2' maximum. La surface d'évolution au sol est de 9 mètres sur 11 mètres.

Notes de la session 2008.

La moyenne des notes obtenues est de 9.84/20. La note la plus basse est 01 la note la plus haute est 20.

Les meilleures notes vont à des productions gestuelles de qualité, originales et expressives (humour, gaieté...) qui possèdent des ruptures de rythme. L'argument est lisible et bien développé. Les candidats ont composé avec leur morphologie, leur tempérament, l'argument. Ils transmettent une émotion. Motricité distanciée du réel, stylisée.

Les candidats moyens présentent une chorégraphie dont l'argument est soit lisible, avec des moyens moteurs limités où l'expression ne prend pas suffisamment en compte l'effet produit, soit peu évident, enfermé dans un style, une gestuelle avancée. Un travail réel mais qui manque d'expression et de précision. Ils ont du mal à faire les liaisons entre les différents éléments.

Les productions stéréotypées ou mal construites, sans recherche, sans émotion, caractérisées par une succession de gestes sans lien, obtiennent les notes les plus basses. Il est constaté un décalage total avec l'argument fourni et/ou une gestuelle pauvre, répétitive, monotone. L'argument est caricaturé : mimes sans enchaînement dansé.

Cela est notamment dû à un manque évident de préparation et de compréhension des niveaux d'exigence de l'épreuve.

Exigences.

Pour répondre aux exigences de cette prestation, il faut construire sa chorégraphie dans le respect des critères d'évaluation inscrits dans la fiche descriptive, cette construction est au service de l'argument. La réalisation technique n'est pas nécessairement du haut niveau, mais maîtrisée.

Recommandations.

Le sens donné à la production doit être premier, il doit introduire une construction chorégraphique personnelle, originale. L'argument, sujet de la chorégraphie, doit être le plus lisible possible gestuellement. Le sens de l'argument doit être rapidement accessible pour le jury, éviter des textes trop longs et la multiplication de supports (objet et texte). Eviter des arguments difficiles à interpréter avec les moyens techniques dont dispose le candidat.

Le travail d'expression doit être affiné, plus symbolique que narratif: il peut évoquer une ambiance, un état, une émotion... L'utilisation des objets peut induire le mime et faire obstacle à la symbolisation.

La production doit être claire dans le temps et l'espace: début et fin doivent être très visibles.

Veiller à ce que la musique ne domine pas la prestation. Soigner sa tenue vestimentaire, elle est à choisir en fonction du mouvement. Marquer la fin de l'enregistrement sonore. Les accessoires doivent servir le thème, trop de décors est inutile, le costume doit rester simple. Eviter les colliers clinquants, ils ne sont pas nécessaires.

Etre attentif à la qualité de l'enregistrement (en cas de problème sur un CD copié, le PC portable du candidat peut servir de support quand le jury est prévenu) et à l'orientation de l'espace scénique.

Prendre conscience de la durée (2' maximum) qui impose un engagement immédiat.

II – Entretien avec le Jury

Caractéristiques

Cette partie de l'épreuve concerne l'ensemble des candidats. C'est une situation de communication. Il n'y a aucun lien direct entre le niveau de la prestation physique et l'évaluation de cette partie d'épreuve.

Le temps de l'exposé est de 10 minutes, l'entretien ne pouvant excéder 20 minutes. La phase de questionnement prend appui sur le contenu de l'exposé. La note moyenne obtenue est de 11.18/20.

Note la plus basse 01, la note la plus haute est 20.

Constats

Assez bonne préparation des candidat(e)s à cette épreuve.

Exposés : Les exposés des candidats sont mieux structurés et dépassent, bien souvent, la simple relation de leur préparation physique et de leur épreuve.

Dans de nombreux cas, les liens avec l'enseignement de l'E.P.S à l'école ont été abordés lors de cette phase. La dimension inter disciplinaire a été évoquée. Cela a facilité lors de la contre partie, l'évaluation des compétences des candidats à enseigner l'E.P.S à l'école.

Les meilleurs candidats identifient les éléments pertinents de leur pratique physique et dégage une problématique qu'ils savent illustrés par la mise en œuvre d'une situation ou d'une séquence. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent, illustrent, transposent aux autres activités de l'éducation physique. Ils adaptent les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques aux autres champs de l'E.P.S et aux différents niveaux d'enseignement.

L'évocation d'outils pédagogiques concrets adaptés valorise les propositions.

Leur propos est nuancé et relativisé. Ils tiennent compte notamment des caractéristiques des élèves aux différents cycles d'enseignement, des programmes dont ils maîtrisent les contenus et de quelques références scientifiques pertinentes d'auteurs reconnus.

Compétences attendues chez les candidats

On attend du candidat:

- Qu'il fasse valoir des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'E.P.S à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles...) au domaine d'activité retenu et au développement de l'enfant.
- Qu'il fasse preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de sa démonstration.
- Qu'il soit capable d'identifier à partir de sa pratique des principes ou règles de fonctionnement dont la transposition auprès des enfants est possible avec les éventuels aménagements liés aux caractéristiques de ces élèves.
- Qu'il effectue des choix pertinents en lien avec sa problématique afin d'éviter l'énumération de contenus sans distinction véritable.
- Qu'il développe plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contente pas d'énoncer quelques vérités générales passe-partout.
- Qu'il se positionne clairement sur le rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place situation pédagogique. La volonté très louable de responsabiliser les élèves et de développer leur autonomie ne peut justifier une relative «absence» de l'enseignant dans les différentes étapes de l'apprentissage.

Les candidats analysent leur pratique pour dégager une problématique pertinente qui s'appuie sur une transposition didactique de l'activité. Les passages obligés que constituent la citation des textes officiels ne sont pas une simple énumération de ceux-ci, mais sont choisis, illustrés dans l'activité course de durée ou danse et transposés dans d'autres APSA.

L'ouverture interdisciplinaire n'est pas artificielle, mais s'articule de manière logique avec les situations. Les illustrations sont choisies en fonction de leur pertinence et permettent un apprentissage renforcé en éducation physique.

Exigences

Pour répondre aux exigences de l'épreuve il faut connaître:

- Les textes qui régissent l'enseignement de l'E.P.S à l'école primaire: les compétences spécifiques, générales et transversales, les connaissances et les méthodes, la mise en œuvre dans le cadre d'un projet d'E.P.S (dont il est nécessaire de bien identifier la dimension) et les données relatives à l'évaluation; les circulaires relatives à la sécurité, et les textes de l'école primaire en général, la loi d'orientation et le programme pour l'avenir de l'école, LO de 2005, la charte pour l'école du XXIème siècle, le socle commun de connaissances et de compétences.
 - Les connaissances relatives au développement de l'enfant et les principales caractéristiques de son fonctionnement.
 - Dans le domaine de la pédagogie, les notions d'apprentissage, le traitement de l'information, les théories de la motivation, les différentes formes de pédagogie (de contrat, différenciée), de la didactique (connaissances propres aux APSAS, les notions d'habileté motrice, de compétences, de capacités, les contenus d'enseignement, les situations et unités d'apprentissage, les types d'évaluation, les critères de réussite, de

réalisation), des connaissances scientifiques (physiologie, anatomie, psychologie).

- Les différentes modalités et contenus d'enseignement permettent de lier l'E.P.S aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence.
- Les différentes méthodes pour construire et réguler en fonction des contextes d'apprentissage.

Recommandations

Le jour de l'épreuve il est conseillé au candidat:

- De présenter l'économie générale de son exposé. La structuration de l'exposé ne doit pas conduire à une uniformisation des contenus. Les exemples et les idées développés doivent permettre d'identifier un positionnement personnel du candidat.
- De montrer des qualités d'expression et de communication: nuancer le propos, éviter un ton monocorde, donner du rythme à son exposé sans précipitation, être attentif aux questions posées.
- D'éviter la présentation d'une unité d'apprentissage ou de situations concrètes sans lien réel avec la problématique développée. Un inventaire de tâches de situations ou de jeux n'est d'aucune utilité si ces exemples n'illustrent pas de façon concrète le propos tenu.
- De conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion et en gérant le temps. Réaliser plusieurs simulations pour maîtriser son temps de parole, son débit, et envisager les questions du jury pour contrôler des temps de réponses.
- De maîtriser la terminologie employée.
- D'être attentif à ne pas transposer ses propres difficultés, ses représentations sans discernement avec la réalité des élèves à l'école primaire.
- D'éviter le descriptif détaillé de sa préparation physique, mais se centrer sur des éléments, utiles pour l'enseignement, qu'il a pu tirer de son expérience.
- Personnaliser son discours, sortir d'un discours type, éviter le récit et l'anecdotique, dépasser la seule restitution des connaissances, faire preuve de réflexion en avançant une problématique qui servira de fil rouge tout au long de l'entretien.
- S'entraîner à l'épreuve d'oral, se faire aider par des spécialistes et s'enrichir de leurs expériences, vivre des expériences dans le milieu scolaire, stages en «école».

Julien COZEMA
IA-IPR EPS